11 Numéro de publication:

0 387 744 A3

(12)

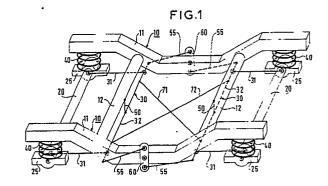
DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 90104617.7

(51) Int. Cl.5: **B61F** 5/38

- Date de dépôt: 12.03.90
- (3) Priorité: 15.03.89 FR 8903393
- 43 Date de publication de la demande: 19.09.90 Bulletin 90/38
- Etats contractants désignés:
 AT BE CH DE DK ES FR GB IT LI NL SE
- Date de publication différée du rapport de recherche: 05.12.90 Bulletin 90/49
- ① Demandeur: GEC ALSTHOM SA 38, avenue Kléber F-75116 Paris(FR)
- Inventeur: Joly, Roland, 5 Résidence du Clos d'Orléans
 29 Boulevard Henri Ruel
 F-94120 Fontenay Sous Bois(FR)
- Mandataire: Weinmiller, Jürgen et al Lennéstrasse 9 Postfach 24 D-8133 Feldafing(DE)
- Bogie de véhicules ferroviaires, comportant un châssis et deux essieux orientables.
- © La présente invention concerne un bogie de véhicules ferroviaires, comportant un châssis (10) et deux essieux (20) orientables montés chacun sur un cadre (30), chaque essieu étant porté par deux boîtes d'essieu (25) liées à un cadre, chaque cadre étant relié au châssis par l'intermédiaire de ressorts (40) de suspension primaire et d'une biellette verticale (50), les deux cadres étant reliés entre eux par deux barres (71, 72) diagonales, caractérisé en ce qu'il comporte, de chaque côté du châssis, deux bielles (55) reliées chacune à un cadre et à un palonnier central (60) articulé sur le châssis.

Application à tous véhicules ferroviaires.



EP 0 387 744 A3

EP 90 10 4617

atégorie	Citation du document avec ind	ES COMME PERTIN	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Х	des parties pertin FR-A-2 511 962 (SOUT INVENTIONS DEVELOPMEN * Revendications 1-5; 6, lignes 25-28 *	TH AFRICAN	1,3,5	B 61 F 5/38
Υ	US-A-4 428 301 (JACI * Résumé; colonne 8, figures 10,13 *	(SON) lignes 3-16;	1	
A		•	2,3,5	
Y	GLASERS ANNALEN ZEITEISENBAHNWESEN UND Vvol. 110, nos. 6/7, pages 203-208, Berli"Die Konstruktion de Kreizanker-Drehgeste Südafrikanischen Eis* En particulier pagparagraphe 3 *	ERKEHRSTECHNIK, juin/juillet 1986, n, DE; H. SCHEFFEL: r lle der enbahnen"		
A	EP-A-0 161 729 (RMO * Résumé; figure 1 *	-WERKSPOOR)	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
A	EP-A-0 303 007 (M.E * Résumé; figures 1-	3.B.) -3 *	1,2	B 61 F
be	présent rapport a été établi pour to			Examinateur
	Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherci		IMAL R.
X: Y:	CATEGORIE DES DOCUMENTS particulièrement pertinent à lui seul particulièrement pertinent en combinaisc autre document de la même catégorie arrière-plan technologique	E : docume date de on avec un D : cité da L : cité poi	ou principe à la base de ent de brevet antérieur, n dépôt ou après cette dat ns la demande ur d'autres raisons	e

	REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES				
La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.					
]	Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.			
]	Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent			
		rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées,			
		à sayoir les revendications:			
	コ	Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.			
x	AB	SENCE D'UNITE D'INVENTION			
La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:					
	1.	Revendications 1,4: Mécanisme d'orientation bogie.			
,	2.	Revendication-2: Suspension primaire bogie.			
:	3.	Revendication 3: Amortisseur anti-lacet bogie.			
	4.	Revendication 5: Système de freinage bogie.			
		·			
•					
		• •			
	J	Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.			
E]	Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées			
		à savoir les revendications:			
	X	Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,			